



Feux de forêts

ACQUISITION D'AVIONS BOMBARDIERS D'EAU POUR LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

p.4

Quotidien d'information indépendant - N° 7070 - Mercredi 26 mai 2021 - Prix : 10 DA

L'ALGÉRIE CONDAMNE LE «PUTSCH MILITAIRE AU MALI» La communauté internationale mise de nouveau sur la sellette !



© Photo : D.R.

Le Mali replonge une nouvelle fois dans le chaos et l'impasse tout-sécuritaire. L'annonce du nouveau Gouvernement de transition au Mali a exacerbé les tensions politiques dans le pays, provoquant l'inquiétude de l'opinion internationale. Tout à commencé, lundi soir, quand l'armée annonce la séquestration du Président de la transition, Bah N'Daw et son Premier ministre, Moctar Ouane après l'annonce du nouveau remaniement. **p.2**

Abdelaziz Khelif au Forum de la ZLECAf : «L'objectif de l'Algérie est de faire passer le Continent des pays en développement à celle des pays avancés» **p.2**



LES MESURES NÉCESSAIRES À LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES AÉRIENNES FIXÉES

La communauté nationale choquée par leur caractère excessif, selon l'ex-député de l'émigration **p.3**

APPELS DE CERTAINS SYNDICATS À LA PROTESTATION ET AU BOYCOTT DES EXAMENS



Une violation de tous les cadres légaux en vigueur, selon le ministère de l'Education **p.3**

Chiffre du jour

Accidents : 963 morts et plus de 10.000 blessés durant les 4 premiers mois de 2021

Algérie-EAU

La coopération touristique au centre des entretiens entre Boughazi et l'ambassadeur émirati à Alger

Le ministre du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a reçu lundi à Alger l'ambassadeur des Emirats arabes unis, Yousef Saif Khamis Sebaa Al Ali, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat.

Alger

Reziz prend part à la réunion du Comité de liaison

Le ministre du Commerce, Kamel Reziz a participé lundi aux travaux de la 71^{ème} session du Comité de liaison de la route transsaharienne, sous la présidence du ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri.



Covid-19

Au moins 115.000 professionnels de la santé tués

Au moins 115.000 professionnels de la santé ont été emportés par la Covid-19, a indiqué hier le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, déplorant qu'un petit groupe de pays «accaparent» les vaccins.

L'Algérie condamne le «putsch militaire au Mali»

La communauté internationale mise de nouveau sur la sellette !

Le Mali replonge une nouvelle fois dans le chaos et l'impasse tout-sécuritaire. L'annonce du nouveau gouvernement de transition au Mali a exacerbé les tensions politiques dans le pays, provoquant l'inquiétude de l'opinion internationale.

Tout à commencé, lundi soir, quand l'armée annonce la séquestration du président de la transition, Bah N'Daw et son Premier ministre, Moctar Ouane après l'annonce du nouveau remaniement. Ce qui a relancé les interrogations autour de la survivance des hostilités dans la région et les intentions réelles de la junte militaire qui s'est rebellée, prenant à nouveau le pays en otage sous les regards de la communauté internationale qui a condamné ce grave dérapage militaire qui risque de conduire à un redoutable coup d'Etat et faire échouer la mission de paix et la période de transition à mi-parcours. Egalement interrompre la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger, considéré comme l'unique solution de sortie de crise par la communauté internationale. Craignant l'inconnu, certaines parties appellent déjà à placer le pays «sous tutelle internationale». De son côté, l'Algérie tente la voie de la raison et appelle à la retenue et à la libération des deux responsables politiques.

Ce coup de force a été mené quelques heures après une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) consacrée à la situation au Mali et l'annonce des membres du nouveau gouvernement de la transition par le Premier ministre Moctar Ouane, qui a désigné de nouveaux membres dont certains sont issus du mouvement du «5 Juin», à l'origine de la chute de l'ex-Président Ibrahim Boubacar Keita, en 2020. En voulant former un gouvernement de large ouverture, le Premier ministre malien, chargé depuis le 14 mai de constituer un nouveau Cabinet après la démission de son équipe, provoque le mécontentement des militaires qui ont procédé, dans l'immédiat, à son arrestation avec le président de la transition, lundi soir, dans un coup de force secouant le pays. La communauté internationale



La junte militaire s'est rebellée, prenant le pays en otage sous les regards de la communauté internationale qui a condamné cet acte. (Photo:DR)

n'a pas tardé à réagir et «à condamner ce coup de force» qui rappelle la chute du Président déchu Ibrahim Boubacar Keita en 2020, plongeant le pays dans le chaos et anéantissant l'espoir du peuple malien et celui

des émissaires étrangers oeuvrant pour la mise en application du processus de paix. Étant un médiateur de premier plan, l'Algérie a dénoncé ce coup de force militaire et a mis en garde contre toute «action pou-

vant compromettre la mise en œuvre de l'Accord de paix». Réagissant à chaud à la prise d'otage du chef de l'Etat et son Premier ministre, le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a appelé à faire preuve de «persévérance» et de ne pas céder au chantage politique «afin d'avancer dans le processus de transition et d'obtenir des résultats concrets dans la mise en œuvre de la feuille de route de décembre portant, entre autres, sur la mise en œuvre de l'Accord de paix, issu du processus d'Alger». L'Algérie a toujours soutenu le règlement pacifique de la crise malienne et ne cesse de pointer d'un doigt accusateur les parrains de la guerre civile qui ravage le pays depuis des années. Le désarroi est imminent dans ce pays et la logique militaire supplante le politique. L'armée malienne refuse de céder le pouvoir, malgré sa promesse, en 2020, de passer le pouvoir aux civils dans une période de transition adéquate. Le nouveau remaniement annoncé lundi soir a irrité la junte militaire qui a transgressé tous les protocoles et accords de paix. Le message est clair : l'armée veut maintenir son emprise sur le gouvernement après avoir perdu quelques postes. Après huit ans de conflit et de déchirement sous les regards du Minusma, des soldats de l'opération Barkhane et de la communauté internationale, les Maliens ne pourront plus se donner la patience d'avalier une autre coulèuvre de leur armée et des forces étrangères. Contre le placement du Mali sous tutelle étrangère, l'Algérie veut inéluctablement régler politiquement la crise malienne afin de sécuriser cette région et éradiquer la guerre des fiefs et la montée des djihadistes qui menacent la sécurité de ses frontières. Préoccupé par les derniers événements, l'Algérie exprime son «ferme rejet de toute action visant à changer le gouvernement au Mali par la force» et appelle à favoriser «le dialogue pour un déroulement paisible de la transition».

La position de l'Algérie reste inchangée. Elle apporte un soutien indéfectible et multiforme aux autorités maliennes de transition. Dans son communiqué, le ministère des Affaires étrangères a affirmé que «l'Algérie suit avec une très grande préoccupation les derniers développements intervenus en République du Mali

Abdelaziz Khelaf au Forum de la ZLECAf : «L'objectif de l'Algérie est de faire passer le Continent des pays en développement à celle des pays avancés»

Lors de son allocution au Forum africain de l'investissement et du Commerce le Conseiller du président de la République en charge des affaires économiques, M. Abdelaziz Khelaf, a indiqué que l'objectif suprême de l'Algérie, à la tête de la locomotive économique africaine, est de faire passer le Continent de la sphère des pays en développement à celle des pays avancés à travers l'encouragement de la coopération interafricaine. De leur côté les participants au Forum africain de l'investissement et du Commerce ont appelé l'Algérie à conduire les pays africains vers la cristallisation de leur marché commun, escompté dans le cadre de la Zone de libre-échange commercial africain (ZLECAf), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Pour rappel, ce Forum a été organisé sous le thème «La production africaine» en présence de quelque 350 opérateurs économiques et plus de 49 pays africains, De son côté, le Directeur général du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), Amine Boutalbi, a mis en avant le rôle d'avant-garde qui incombe à l'Algérie pour le développement durable dans le continent affirmant que l'Afrique verra, dans les dix prochaines années, une grande relance économique grâce à ses ressources et richesses. A ce propos, le représentant de l'UA, Hussein Hassen, a estimé que l'investissement interafricain doit constituer le véritable moteur de l'économie africaine, appelant les 55 pays du continent à promouvoir la coopération et à créer des partenariats fructueux dans les divers domaines commerciaux, industriels et agricoles, qui soient bénéfiques pour l'ensemble de l'Afrique. Pour l'ambassadeur de l'Etat du Sénégal à Alger, Serene Diyyay, «il incombe à l'Algérie de conduire la locomotive du développement durable en Afrique, à travers la ZLECAf à même de favoriser la diversification de l'économie africaine et l'autosuffisance du continent».

L'ambassadeur de l'Etat du Cameroun à Alger, Komidor Hamidou Njimoluh a indiqué, pour sa part, que son pays tend à asseoir une production locale qui lui épargne l'importation et à encourager l'exportation vers les différents pays africains dans le cadre de la ZLECAf. Les Etats africains gagneraient à collaborer entre eux pour le développement de leur production locale à travers l'investissement interafricain afin d'ériger le marché africain en véritable marché, a-t-il souligné. Saluant la création de la ZLECAf, l'ambassadeur d'Ethiopie, Nabyat Getachu, a relevé qu'elle est un investissement gagnant pour le continent africain, à court et long termes.

Moncef Redha

REPÈRE

Mali

La communauté internationale condamne «le coup de force», exige la libération des responsables arrêtés

La communauté internationale a condamné mardi «le coup de force» au Mali qui s'est déroulé dans la soirée de lundi et exigé la libération immédiate et sans conditions du président de la transition, Bah N'daw, et de son Premier ministre, Moctar Ouane. L'Algérie cheffe de file de la médiation internationale au Mali, a exprimé mardi son «ferme rejet» de toute action visant à changer le Gouvernement au Mali par la force, appelant les acteurs maliens à privilégier le dialogue pour un déroulement paisible de la transition, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dans un tweet «au calme» au Mali et à la «libération inconditionnelle» de ses dirigeants civils, arrêtés dans la journée par des militaires. Selon des diplomates à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait tenir une réunion d'urgence dans les prochains jours sur la situation au Mali. Le Conseil européen a, dans un communiqué, condamné «avec fermeté l'enlèvement du président de transition du Mali et du Premier ministre et a appelé à leur libération immédiate». Le Conseil a prévenu que «l'Union européenne était prête à envisager des mesures ciblées à l'encontre des dirigeants politiques et militaires faisant obstruction à la transition au Mali». Dans un communiqué commun, le Comité de suivi de la transition composé notamment de la mission des Nations unies au Mali (Minusma), de la Communauté des Etats ouest-africains (Cédéao), l'Union africaine, et de l'Union européenne ont affirmé «leur ferme soutien aux autorités de la transition». Réagissant à ce coup de force, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a appelé à la «libération immédiate et inconditionnelle du Président et du Premier ministre» maliens, conduits «sous contrainte» par les forces militaires à la base de Kati (à 15 km de Bamako). La Minusma a lancé son appel via Twitter, lundi dans la soirée. «Nous suivons avec attention les événements et restons engagés en appui à la Transition. Nous appelons au calme et exigeons la libération immédiate et inconditionnelle du Président et du Premier ministre. Ceux qui les détiennent devront répondre de leurs actes», a écrit la mission onusienne. **R.N.**

et souligne son ferme rejet de toute action de nature à consacrer un changement de Gouvernement par la force, en violation du principe cardinal de l'Union africaine en la matière».

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Les mesures nécessaires à la réouverture des frontières aériennes fixées

La communauté nationale choquée par leur caractère excessif

L'ex-député de l'émigration, Samir Chaabna, a demandé, hier mardi, aux autorités de reconsidérer les dispositions liées à la mise en œuvre des décisions d'ouverture partielle des frontières aériennes, prévue ce 1^{er} juin, suggérant, au passage, à la commission médicale de faire preuve de souplesses, en faisant valoir la dimension humanitaire de la question.

«La communauté nationale établie à l'étranger était surprise et choquée par les mesures fixées pour l'ouverture partielle de l'espace aérien après sa fermeture plus d'un an en raison de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19)», a-t-il indiqué sur Ennahar TV.

Samir Chaabna a, à l'occasion appelé le Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de cette épidémie à revoir les mesures préventives, incapacitantes et irrationnelles, a-t-il dit, appliquées à la communauté émigrée souhaitant rentrer en Algérie, et à un assouplissement des procédures pour les personnes vaccinées. «Le Comité scientifique ne devrait pas être dur et si strict dans ses décisions parce que nous ne sommes pas les seuls à souffrir de cette épidémie», a-t-il poursuivi.

De leur côté, des organisations de la communauté nationale établie à l'étranger ont réclamé dans



■ Samir Chaabna : «Le Comité scientifique ne devrait pas être dur et si strict dans ses décisions parce que nous ne sommes pas les seuls à souffrir de cette épidémie». (Photo : D.R)

un communiqué commun, la suppression de l'autorisation d'entrée et de sortie du territoire national, plus de précisions sur ce que veut dire ouverture partielle et plus de précisions sur les programmes des vols. Mais aussi le plafonnement des tarifs des billets ainsi que la prolongation de la période de validité du test PCR à 72 heures pour les citoyens en provenance des pays asiatiques, comme l'Indonésie.

Sur les réseaux sociaux, ces mesures nécessaires à la réouverture partielle des frontières aériennes sont dénoncées, s'agissant notamment de la billetterie et les frais de prise en charge du confinement.

«Pour tout l'argent demandé, la communauté nationale établie à l'étranger pourrait acheter un Boeing qui fera trois rotations par

jour entre la France et l'Algérie», a ironisé un internaute qui dit ne pas trouver de mots assez durs pour qualifier l'attitude des autorités.

A compter du 1^{er} juin, six (6) vols hebdomadaires seront assurés par la compagnie nationale Air Algérie, de et vers la France, la Turquie, l'Espagne et la Tunisie, suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes.

«Trois (03) vols hebdomadaires de et vers la France seront assurés par la compagnie Air Algérie, à raison de deux (02) vols de/vers Paris et un (01) vol de/vers Marseille, en plus d'un (01) vol hebdomadaire qui sera assuré de et vers la Turquie (Istanbul), l'Espagne (Barcelone) et la Tunisie (Tunis)», a indiqué, avant-hier lundi un communiqué des ser-

vices du Premier ministre.

Le voyageur à destination de l'Algérie doit être détenteur du résultat négatif d'un test RT-PCR datant de moins de 36 heures avant la date du voyage, disposer d'un billet valide et de la fiche sanitaire dûment renseignée et, s'acquitter préalablement des frais inhérents au confinement sanitaire obligatoire auquel doit se soumettre chaque passager à l'arrivée sur le territoire national ainsi que les frais du test de dépistage du Covid-19, prévus par les autorités sanitaires.

«Les frais de séjour dans les sites d'hébergement sont à la charge, exclusive, du passager», a poursuivi la même source, précisant que ces conditions doivent être impérativement réunies avant l'embarquement.

Rabah Mokhtari

74^{ème} session de l'Assemblée mondiale de la santé

Benbouzid loue l'expérience algérienne dans la lutte contre la Covid-19

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a affirmé, lors de la 74^e session de l'Assemblée mondiale de la santé, que l'Algérie avait pris des mesures «au plus haut niveau de l'Etat» pour faire face au défi sanitaire que représente la pandémie de la Covid-19.

L'Algérie qui n'a pas été épargnée à l'instar des pays de par le monde, a rapidement pris des mesures au plus haut niveau de l'Etat en vue de faire face à ce défi sanitaire, à travers notamment la création d'une cellule de crise intersectorielle présidée par le Premier ministre, d'une Commission de suivi et de coordination au ministère de la Santé et d'un Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, ainsi qu'à travers l'orientation des décisions de riposte à la Covid-19 et ce, en matière de prévention et de prise en charge», a rappelé

le ministre. A ce propos, M. Benbouzid a indiqué que l'Assemblée mondiale de la santé tient sa 74^e session virtuellement dans le contexte de cette crise mondiale «induite par la pandémie de la Covid-19 depuis environ une année et demi et qui a eu des répercussions sanitaires et socio-économiques, à divers degrés, sur tous les Etats du monde». Cette crise sanitaire a révélé, poursuit le ministre de la Santé, «plusieurs insuffisances dans tous les systèmes de santé, y compris le système le mieux organisé et le plus efficace, ce qui nous a montré que nous n'étions pas prêts à faire face à une catastrophe sanitaire de cette ampleur». Cet engagement politique au plus haut niveau de l'Etat en Algérie, ajoute le Professeur Benbouzid, a permis de «prendre de fortes mesures ayant contribué à la stabilisation de la situation épidémiologique». «Nous devons tirer les enseigne-

ments de cette pandémie en vue d'asseoir de manière efficace des systèmes de santé plus souples et aptes à riposter à tout phénomène sanitaire inhabituel».

Pour M. Benbouzid, il importe que chacun «fasse preuve d'esprit de solidarité dans ce contexte relatif à la vaccination contre la Covid-19 et d'en assurer un accès universel, à travers les mécanismes connus ou la coopération bilatérale ou multi-latérale», ajoutant que «la levée des brevets sur les vaccins permet une production plus élargie et une facilitation d'accès au vaccin dans les pays à revenu faible et qui connaissent une situation épidémiologique préoccupante». Le ministre a rappelé, à l'occasion, que «l'Algérie partage la vision ambitieuse et déterminée du Directeur général, notamment les grands défis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) doit relever à l'avenir».

Djamila Sai

ÉDUCATION

Appels de certains syndicats à la protestation et au boycott des examens

Une violation de tous les cadres légaux en vigueur, selon le ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation nationale s'est dit, hier mardi, surpris, devant des appels émanant de certaines organisations syndicales poussant à organiser des protestations publiques et à boycotter les examens officiels de fin d'année. «Ces comportements sont de nature à perturber le fonctionnement normal du service public», lit-on à travers un communiqué du département de Mohamed Ouadjaout qui les considère comme une violation de tous les cadres légaux en vigueur. Mettant en avant les efforts des autorités pour faire aboutir le dialogue social qui se déroule actuellement sous forme de bilatérales syndicats/ Administration.

L'appel de la Coordination syndicale, avant-hier lundi à un rassemblement national, aujourd'hui mercredi, devant le siège national du ministère de l'Éducation, a été dénoncé par le premier responsable du secteur de l'Éducation, proie depuis des semaines à des mouvements de grèves, à l'initiative des syndicats qui refusent de se satisfaire des promesses du ministère. Une action de protestation jugée illégale par le tribunal administratif, a poursuivi le communiqué, rappelant aux syndicats le devoir de respecter la décision du tribunal administratif et les appelant aussi à respecter l'autorité de l'Etat en vertu des lois en vigueur.

L'affaire des enseignantes agressées à Bordj Badji-Mokhtar dans la nuit de lundi à mardi dernier, et la réaction mitigée des autorités face à cette agression, sauvagement, a exacerbé la grogne des enseignants et de leurs représentants syndicaux qui menacent tout simplement de boycotter les examens de fin d'année et rompre toute relation avec l'Administration. Leurs revendications, a ajouté la même source, concernent l'aspect de la santé professionnelle, sociale et psychologique.

S'agissant du procès public des auteurs de cette ignoble agression, le communiqué a rappelé que les autorités judiciaires ont ouvert une enquête approfondie et que les résultats seront communiqués par le parquet.

Pour rappel, à l'appel de plusieurs syndicats du secteur de l'Éducation nationale, des rassemblements de protestation ont été organisés à travers plusieurs régions du pays en solidarité avec les enseignantes, sauvagement agressées et pour une prise en charge effective des revendications socio-professionnelles des personnels du secteur, tous corps confondus.

R.M.

BRÈVE

Covid-19/vaccins:

Les citoyens appelés à se présenter au niveau des structures de santé

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a invité lundi les citoyens désirant se faire vacciner contre la Covid-19, à se présenter au niveau des structures de santé de proximité dédiées à cet effet.

«La priorité est accordée aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes présentant des comorbidités», précise le ministère dans un communiqué.

Une plate-forme numérique est mise à la disposition des citoyens et accessible à cette adresse : https://vaccovid19.sante.gov.dz:9580/rdvac/select_lang_form/.

Le ministère rappelle, à ce titre, aux citoyens la nécessité de se munir d'une pièce d'identité le jour de leur vaccination.

«Même vaccinés, il est nécessaire de maintenir les mesures barrières, à savoir le lavage des mains, la distanciation physique et le port du masque», souligne encore le ministère. Lancée fin janvier en Algérie, la campagne de vaccination contre la Covid-19 est placée sous le slogan «Faites-vous vacciner et dites aux autres : moi j'ai fait mon vaccin, et toi ?».

Agence

Feux de forêts

Acquisition d'avions bombardiers d'eau pour lutter contre les feux de forêts

L'Algérie entend développer l'utilisation des moyens aériens de lutte contre les feux de forêts par l'acquisition d'avions bombardiers d'eau à l'instar d'autres pays du bassin méditerranéen, a indiqué lundi à Alger une responsable de la Direction générale des forêts.

«L'acquisition d'avions bombardiers d'eau, à l'instar de certains pays du bassin méditerranéen (Portugal, Malte, Grèce), serait d'un apport non négligeable pour la lutte contre les incendies de forêt en Algérie», a souligné Mme Ilhem Kabouya, directrice de la protection de la flore et de la faune, auprès de la DGF, lors d'une réunion de la Commission nationale de protection des forêts, présidée par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, dans le cadre de la préparation de la campagne de lutte contre les feux de forêts pour 2021.

A ce titre, Mme Kabouya a fait savoir que la DGF a participé, au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à l'élaboration d'un cahier des charges pour un appel d'offres national et international pour l'affrètement d'avions bombardiers d'eau. Elle a cependant affirmé que l'option d'acquisition des moyens aériens de lutte nécessite de réaliser préalablement une étude de faisabilité en fonction de la cartographie du patrimoine forestier et des plans d'eau disponibles pour le ravitaillement des avions de lutte. Toujours dans le cadre des actions de lutte contre les incendies de forêts, la même responsable a fait part d'un travail



■ Durant la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de l'année 2020, la superficie totale parcourue par le feu est de 43.918 ha, engendrés par 3.493 foyers d'incendies. (Photo : DR)

que la DGF a engagé en partenariat avec la FAO pour renforcer les moyens techniques de lutte contre ce fléau qui ravage chaque année des milliers d'hectares de forêts.

Financé par l'ambassade du Japon en Algérie, le projet «Assistance technique à la gestion des feux de forêts en Algérie», en collaboration avec la FAO, a permis de former, en avril dernier, quatre équipes de formateurs composés d'un forestier, d'un gendarme et d'un élément de la Protection civile. Ces derniers ont bénéficié d'une formation sur la recherche des causes «méconnues» des incendies de forêts, outre la négligence et les actes volontaires. Des formations similaires sont prévues pour les 40 wilayas concernées par les feux de forêts.

La responsable a indiqué que, pour la campagne 2020 de prévention et de lutte contre les incendies, la superficie totale par-

courue par le feu est de 43.918 hectares, provoqué par 3.493 foyers d'incendies.

Des feux ont été enregistrés même durant les fêtes religieuses, a-t-elle déploré, en précisant que pendant les deux jours de l'Aid El Adha (célébré les 31.7 et le 1^{er}.8.2020), il a été enregistré 134 foyers d'incendies, dont 59 le premier jour et 75 le deuxième jour, précisant que 26 wilayas ont été touchées par ces incendies.

Des incendies de forêts ont également survécu durant Aouel Moharrem (les 20 et 21.8.2020) où 108 incendies ont été déplorés dans 7 wilayas ainsi que pendant l'Achoura (les 28 et 29.8.2020) avec 194 incendies dans 19 wilayas.

Quant à la répartition des superficies incendiées par essence, elle a fait savoir que le pin d'Alep était l'essence la plus touchée avec 46% du total enregistré en forêt. «Cette espèce résineuse repré-

sente 68% de la superficie forestière en Algérie», a-t-elle indiqué. Le chêne-liège, lui, représente 42% du total enregistré en forêts.

Pour rappel, durant la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de l'année 2020, la superficie totale parcourue par le feu est de 43.918 ha, engendrés par 3.493 foyers d'incendies, dont 38% de forêts (représentant 16.570 ha), 32% maquis (13.880 ha) et 30% de broussailles (13.467 ha). Cela représente une moyenne de 23 foyers/jour et une superficie de 12,57 ha/foyer.

Parmi les wilayas les plus touchées par les incendies de forêts, figurent Tizi Ouzou avec une moyenne de 12 incendies par jour et 375 foyers, Jijel avec une moyenne de 12 incendies et 356 foyers/jour, Tipasa avec 11 incendies et 350 foyers ainsi que Béjaïa avec 6 incendies et 188 foyers.

Djamila Sai

CNPF
Incendie

Près de 44.000 ha ravagés par les feux en 2020

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé, avant-hier à Alger, que les feux de forêts déclenchés, à travers 39 wilayas en 2020, ont ravagé 43.919 ha de surface forestière, en sus des pertes humaines et matérielles.

S'exprimant à l'ouverture de la réunion de la Commission nationale de protection des forêts (CNPF) pour l'année 2021, M. Hemdani a souligné que les incendies déclenchés, à travers 39 wilayas l'année dernière, ont ravagé des surfaces forestières «importantes», impactant ainsi sur plusieurs activités et les exploitations agricoles, en sus des pertes humaines et matérielles.

Pour faire face aux feux de forêts, le ministre a préconisé de renforcer le rôle de la CNPF et de lui conférer les prérogatives et moyens l'habilitant à s'acquitter pleinement de son rôle lors du déclenchement des feux de forêts, en plus de permettre aux différents secteurs concernés de mener leur rôle préventif dans le cadre de leurs prérogatives.

Pour indemniser et dédommager les sinistrés, une série de mesures ont été prises. Il s'agit notamment de la prise des dispositions nécessaires pour réhabiliter les zones touchées, et soutenir le secteur forestier en prévision de l'acquisition des moyens nécessaires à la lutte contre les feux de forêts et la réduction de la gravité de ce phénomène qui menace désormais le patrimoine forestier et la sécurité des foyers situés à proximité des forêts.

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que le programme élaboré par son département ministériel cible 40 wilayas et prévoit une série de mesures, dont notamment le système d'intervention englobant 404 tours de contrôle, 478 équipes de première intervention et 43 camions citerne de grande capacité pour assurer l'approvisionnement en eau, 2.892 points d'eau au niveau des forêts et régions alentours, outre 878 ateliers avec un effectif de 10.218 agents mobilisables en cas d'extrême urgence.

Par ailleurs, le ministre a insisté sur la coordination entre les différents intervenants sur le terrain, notamment la Protection civile et les Directions des forêts, et la mobilisation des responsables locaux, des responsables des forces de sécurité et des citoyens, notamment ceux vivant près des forêts, pour donner l'alerte et intervenir dès le déclenchement d'incendies. M. Hemdani a également mis en avant le rôle de l'Agence spatiale algérienne (ASA) dans l'exploitation et le traitement des images pour mieux mesurer l'ampleur des incendies en vue d'une riposte optimale.

Le ministre a souligné l'importance du patrimoine forestier estimé à 4,1 millions d'hectares de surfaces boisées pour le développement rural et la préservation de l'équilibre écologique et environnemental.

Évoquant les programmes lancés par les pouvoirs publics pour préserver cette ressource, il a cité le Plan national de reboisement (PNR) qui vise à planter 43 millions d'arbres d'ici à 2022 sous le slogan «Un arbre pour chaque citoyen».

Manel Z.

Manel Z.

Boulakhras, P-dg de Sonelgaz :

«De grands changements à moyen terme pour le développement des EnR»

Le volet développement des énergies renouvelables connaîtra de «grands changements à moyen terme» à la lumière des orientations des pouvoirs publics, a affirmé avant-hier à Oran le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras.

S'exprimant à l'ouverture de la 11^e édition du Salon international des Energies renouvelables, des Énergies propres et du Développement durable (ERA) au Centre des conventions d'Oran, M. Boulakhras a indiqué que «le volet développement des énergies renouvelables connaîtra de grands changements à moyen terme à la lumière des nouvelles orientations prises par les autorités publiques pour activer ce programme à travers la réalisation de 5.600 mégawatts en début de l'année 2028».

«Cette question nécessite de nouveaux mécanismes pour financer et élaborer les programmes, en collaboration avec des opérateurs du pays et de l'étranger par différentes formes (investissement classique)», a-t-il précisé.

Dans ce cadre, le P-dg de Sonelgaz a indiqué que les énergies renouvelables s'intègrent à grande échelle dans le mix énergétique en donnant une place importante à l'énergie so-

laire qui constitue une priorité, faisant observer que le gaz naturel «a un avenir prometteur car il est disponible, et outre ses caractéristiques écologiques, il dispose de cette capacité d'avoir des partenariats fiables avec les énergies renouvelables».

Le gaz naturel, a-t-il considéré, est «un carburant idéal» qui permet la transition énergétique et son accompagnement progressif avec un mix énergétique effectif qui transforme tout ce processus en un nouveau modèle énergétique dans sa partie relative à la production, parallèlement à la poursuite des efforts dans sa partie relative au modèle de consommation.

A ce titre, il a rappelé que le programme des énergies renouvelables consiste à produire un volume de l'ordre de 22.000 MW à partir des énergies renouvelables, le solaire, notamment à l'horizon 2030, qui sera destiné au marché national, avec le maintien de l'option de l'exportation comme objectif stratégique, si les conditions du marché le permettent.

Il a souligné à ce propos que «le groupe Sonelgaz envisage de se positionner en tant qu'investisseur dans le domaine des énergies renouvelables, au moins dans les pre-

mières tranches lancées par les autorités publiques». De par son expérience dans la création et la gestion de projets d'investissement mixte dans la production d'électricité, Sonelgaz est capable de devenir un investisseur parrain dans le domaine des EnR (Energie nouvelle et Renouvelable) pas seulement en Algérie mais au niveau continental et international, a-t-il soutenu.

Le P-dg de Sonelgaz a souligné que son groupe planifie pour se positionner en tant qu'investisseur en matière de prise en charge et financement des infrastructures de base des énergies renouvelables. Dans ce sens, M. Boulakhras a indiqué qu'il ambitionne d'être leader pour la partie algérienne à l'échelle internationale sans exclure le secteur privé. «Les secteurs public et privé doivent s'engager et investir dans le domaine pour aboutir aux résultats escomptés», a-t-il déclaré.

Il est à noter que le Salon a été inauguré par le P-dg du groupe Sonelgaz, en présence de son homologue du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, et les autorités locales, ainsi que de l'ambassadeur du Canada en Algérie, Christopher Wilkie, et du consul général de France à Oran Christophe Jean.

INFO EXPRESS

**Complexe El-Hadjar
L'unité TSS renouvelle le
certificat de conformité
de ses produits**

L'unité des tubes sans soudure (TSS) spécialisée dans la fabrication de tubes line pipe pour le transport des hydrocarbures et de tubes casing pour le coffrage des puits de pétrole du complexe Sider El Hadjar d'Annaba a renouvelé, la semaine dernière, le certificat de conformité de ses produits et son système de management aux exigences internationales, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de ce complexe.

La même source a précisé que l'unité TSS de Sider El Hadjar a «renouvelé avec succès» la certification de ses produits par les normes américaines API 5L et API 5CT de l'American petroleum institute (API) après un audit qui s'est déroulé entre le 26 et le 29 avril dernier.

L'unité des tubes sans soudure a également renouvelé la certification de son système de management par la dernière version ISO 9001, et ce, après un audit effectué entre le 18 et le 20 mai courant par visioconférence, a-t-on ajouté. Sur un autre registre, la même source a annoncé qu'un contrat sera signé demain, lundi, entre le complexe Sider El-Hadjar et le Groupe Sonelgaz relatif à la fabrication par l'unité TSS de plus de 200 km de tubes line pipe pour le transport du gaz. Ce contrat représente un plan de charge d'une année pour l'unité des tubes sans soudure, certifiée ISO 9001 depuis 1999.

L'unité TSS emploie 450 travailleurs avec une capacité de production estimée à 30 000 tonnes/an.



Relizane

La flambée des prix persiste

Au niveau de l'ensemble des marchés de la wilaya de Relizane, la montée vertigineuse des prix des fruits et des légumes n'est pas encore finie, la mercoriale ne connaît pas de répit. Une virée dans les différents marchés de Relizane-ville, en dit long sur la voracité de certains commerçants qui profitent de la moindre occasion pour afficher des prix supérieurs à ceux pratiqués durant les jours ordinaires.

La flambée des prix est toujours d'actualité. Le constat a été en tout état de cause éloquent, au niveau du marché hebdomadaire de jeudi où le navet était à 120 DA alors que le prix de la carotte concurrence celui de la tomate 100 DA. Quant au poivron doux et aux haricots verts, leur prix défie toute concurrence du simple au double. En effet le prix du haricot vert est à 120 DA le



kilo, et de 80 à 150 DA le kilo pour le poivron. La laitue, est cédée à pas moins de 120 DA le kilo. Les aubergines sont proposées à 100 DA le kg contre 80 DA, contrairement à la dernière semaine. Le citron a atteint la côte des 220 DA le kg. C'est la pomme de terre, qui gar-

dera un prix fixe et indiscutable celui de 80 DA. Même constat au marché de la ville où la marchandise est « à prendre ou à laisser ». Pour les fruits, les prix affichés, font le bonheur des revendeurs vers lesquels les consommateurs se retournent. La banane a connu

une légère baisse pour atterrir à 240 DA le kg. Pour justifier cette flambée des prix, les différents vendeurs rencontrés nous ont expliqué, que les détaillants n'ont pu s'approvisionner au niveau du marché de gros.

N.Malik

Première édition du Samsung Innovation Campus en Algérie

Dans le cadre de son action en faveur de la formation aux métiers du numérique et métiers du futur, et en partenariat avec Gomycode Algeria, Samsung Bureau Algérie lance la première édition du Samsung Innovation Campus, une formation offerte à 30 candidats d'une durée de 240H répartie sur 9 semaines de cours. Axée sur l'intelligence artificielle dans le but de développer les connaissances et les compétences nécessaires aux métiers d'avenir. Pour plus d'informations, les candidats sont invités à visiter les pages Instagram Samsung Algérie et Gomycode Algeria ou un lien leur permettant de postuler est mis à leur disposition. L'objectif affiché de la formation est de permettre aux personnes passionnées par le monde de la AI d'acquérir une formation recherchée dans un secteur à fort potentiel, et de leur ouvrir ainsi de nouvelles perspectives professionnelles. Le programme reflète la vision de Samsung d'autonomiser les jeunes pour le marché du travail axé sur les nouvelles technologies. Pour s'inscrire au Samsung innovation Campus, il suffit de déposer sa candidature en ligne, répondre à des critères déterminés

(formations, compétences et connaissances pratiques), passer un entretien de motivation, ainsi qu'une série de tests permettant d'évaluer les connaissances nécessaires dans des domaines tels que les statistiques, codages et autres connaissances nécessaires pour suivre la formation en AI. Le programme de cette formation proposera 240 heures de cours en ligne sur l'IA, des exercices et un projet de synthèse sur 9 semaines, fournira aux candidats une formation dans une gamme de sujets, comprenant les concepts de base de la probabilité, des statistiques et de l'algèbre linéaire, Python et l'utilisation de Python. Les participants réaliseront également des exercices de codage dans le monde réel, mettront en œuvre des programmes d'AI (apprentissage automatique et apprentissage en profondeur) et apprendront son application pour résoudre des problèmes du monde réel, tout en exploitant des outils de science des données pour comprendre le paysage. Les étudiants participants seront aptes à identifier et à explorer les nouvelles technologies et algorithmes nécessaires pour le travail à accomplir et à avoir

une compréhension fluide et une expérience pratique du processus de la conception, de la mise en œuvre et de la communication des résultats d'un projet d'AI. Le programme améliorera également les perspectives d'emploi des candidats participants en leur offrant une formation pratique aux nouvelles technologies grâce à des cours en ligne. «Après le succès du Samsung Innovation Campus sur d'autres marchés, nous sommes ravis et fiers de lancer la première édition de notre programme de formation «Samsung Innovation Campus» en Algérie, en collaboration avec Gomycode Algeria. Le programme est conçu pour autonomiser les talents Algériens et de les accompagner à progresser plus rapidement dans leur carrière dans un secteur prometteur en Algérie. Nos efforts sont alignés avec la vision de l'Algérie pour continuer à investir dans l'éducation et la formation afin que les jeunes hommes et jeunes femmes Algériens soient fin prêts pour les métiers de l'avenir», a déclaré Le directeur Marketing de Samsung Bureau Algérie.

R.R

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^e degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.**

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.**

MOB : 0782519683

Sahara occidental

Le Front Polisario condamne la montée des actes racistes commis par le Maroc

Le Front Polisario a dénoncé la montée effroyable des actes racistes et les graves violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire (DIH) perpétrées par le Maroc contre des civils, des militants, des juristes et des journalistes dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Dans une lettre adressée à sa représentation en Suisse, auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève généralisées aux membres du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, le Front Polisario a dénoncé «le déploiement des forces d'occupation, le 13 novembre dernier, dans la zone tampon d'El Guerguerat et l'agression contre des civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement en protestation contre les violations marocaines des droits de l'Homme et l'exploitation illégale des ressources naturelles dans les territoires occupés», faisant fi de l'accord de cessez-le-feu. Le Front Polisario a affirmé, en outre, son «rejet» des démarches marocaines visant à imposer la politique du fait accompli au Sahara Occidental et à légitimer son occupation, à travers les commissions du Conseil national marocain des droits de l'Homme ou via le Croissant Rouge marocain, appelant le Comité international de la Croix Rouge (CICR) «à renforcer la coopération avec le Front Polisario pour assurer une meilleure protection aux victimes des violations». Rappelant que la République



arabe sahraouie démocratique (RASD) compte parmi les membres fondateurs de l'Union africaine (UA), le Front Polisario «s'est fortement indigné» de la signature par un groupe d'Etats africains d'un communiqué lu par la délégation marocaine devant le Conseil des droits de l'Homme le 25 février 2021, pour appuyer la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental occupé, en contradiction avec le statut juridique international et les nombreuses décisions de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil de sécurité, outre les violations des principes mentionnés dans l'article 4 de l'acte constitutif de l'UA, selon le document. Par ailleurs, le Front Polisario a fait part au Conseil onusien des droits de

l'Homme, de «sa profonde inquiétude» suite au refus par les autorités marocaines d'appliquer les recommandations du Comité anti-torture (CPT), novembre 2016, en faveur du militant sahraoui, Naâma Asfari détenu depuis 2010. Le Front a également affiché sa «préoccupation» face à l'attermoisement sine die, depuis mars 2019, de la visite du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, Garcia Sayán, mais également face au refus par le Royaume marocain d'autoriser une autre présence des commissions techniques de la commission, dont la Minurso. Par ailleurs, le Polisario a mis en garde contre le fait que les contributions annuelles du Royaume à la Commission onusienne des droits de l'Homme «ne compro-

mettent pas l'indépendance et l'impartialité de son bureau vis-à-vis des violations perpétrées dans les Territoires occupés». A ce propos, le Front a appelé le Haut commissariat des droits de l'Homme (HCDH) à «faire preuve de fidélité et de loyauté envers les engagements pris auparavant, à travers l'envoi sans délai d'une délégation aux territoires occupés et la transmission du rapport à la 47^e session du Conseil des droits de l'Homme». Le Front Polisario impute à la communauté internationale, notamment l'ONU, ses organes et le Comité international de la Croix Rouge (CICR), la responsabilité de protéger le peuple sahraoui sous occupation marocaine militaire illégale.

R. R.

Mali

Nomination d'un nouveau gouvernement

La présidence de transition au Mali a annoncé lundi, dans un communiqué lu à la radio-télévision publique, un nouveau gouvernement intérimaire. Ce nouveau gouvernement est composé de 25 membres. Il a été constitué après la démission de la précédente équipe présentée le 14 mai par le Premier ministre de transition Moctar Ouane. Moctar Ouane, reconduit par le président de la transition, Bah N'Daw, avait indiqué dimanche qu'il avait terminé les consultations pour former le nouveau gouvernement. Tous les regroupements politiques consultés, excepté une frange du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) s'étaient dis prêts à rentrer dans le gouvernement. Une rencontre a eu lieu vendredi entre le Premier ministre et le président de la transition sur le front social et les démarches en vue de la formation du futur gouvernement. Les négociations se poursuivent pour convaincre le M5-RFP de participer au gouvernement. Réuni en session extraordinaire la semaine dernière, le Comité Stratégique du mouvement avait déclaré «prendre acte» de la démission du Premier ministre, Moctar Ouane, rappelant qu'il «n'a été ni consulté ni associé à ce changement, qui

ne répond ni à ses attentes ni aux mesures formulées le 6 mai 2021, lors de sa rencontre avec le président de la Transition, Bah N'Daw». Le Comité stratégique du M5-RFP reçu, le 6 mai dernier, par le président Bah N'Daw, avait formulé dix mesures dans lesquelles il demande la rectification de la transition en exigeant «la démission du gouvernement et la dissolution de l'organe législatif de la transition. La démission du PM et de son gouvernement intervient après une série de rencontres initiées par le président Bah N'Daw en vue de «renouer» le dialogue politique et social entre les autorités de la transition et les représentants des partis politiques et de la société civile. Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a appelé, lundi, les acteurs maliens à faire preuve de «persévérance» afin d'avancer dans le processus de transition et d'obtenir des résultats concrets dans la mise en œuvre de la feuille de route de décembre portant, entre autres, sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger. Dans son intervention à la réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) consacrée à la situation au

Mali, M. Boukadoum a souligné que «la célébration ce mois-ci du 6^e anniversaire de l'Accord de paix et de réconciliation malien, issu du processus d'Alger, offre une nouvelle occasion d'évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent pour relever les multiples défis auxquels le pays (le Mali) est confronté». Depuis la dernière réunion de l'organe de l'UA sur cette question en octobre de l'année dernière, «des mesures concrètes ont été prises pour achever le processus de transition et faire avancer le programme de paix et de réconciliation», a rappelé M. Boukadoum saluant les Maliens pour «les progrès encourageants réalisés pour garantir le plein fonctionnement des organes de transition, y compris le Conseil national de transition, et des préparatifs en cours pour mettre en place les structures de gestion des élections». Les consultations étant toujours en cours pour former un nouveau gouvernement, nous exhortons les acteurs maliens à préserver les acquis obtenus jusqu'à présent et à construire le consensus nécessaire autour des réformes essentielles nécessaires pour assurer le succès des élections prévues l'année prochaine», a dit M. Boukadoum.

R. R.

contribution

L'ouvrage de Mustapha Bensahli

La politique fiscale en Algérie, un apport important pour la nouvelle politique socio-économique

L'ouvrage intitulé « La mise à niveau en fiscalité – Mythe ou réalité- Expérience algérienne » s'articule en cinq titres comme suit : Titre Ier : le décryptage de la mise à niveau en fiscalité- Titre II : le processus de la fiscalité face aux enjeux de la mondialisation -Titre III : La fiscalité en Algérie à la croisée des chemins -Titre IV : Les standards internationaux servant comme modèle d'inspiration à la mise à niveau en fiscalité Titre V : les voies et moyens de la mise à niveau en fiscalité. L'auteur du présent ouvrage, Mustapha Bensahli au moment où l'Algérie célèbre la Journée nationale de l'étudiant, le 19 mai, qui perpétue une forte symbolique, celle d'une jeunesse algérienne pleinement engagée dans la libération et l'édification du pays qui des études universitaires interrompues suite au mot d'ordre de grève de l'Ugema en 1956 les a reprises après l'évènement de l'indépendance est titulaire d'un diplôme universitaire en gestion et planification.

Ce présent ouvrage fait honneur à un expert algérien et mérite tous les encouragements, d'autant que rares sont les écrits sur ce sujet capital afin de ne pas toujours dépendre des recettes des hydrocarbures, ressource éphémère et aléatoire comme le montrent toutes les crises économiques et sociales qui ont secoué l'Algérie avec la chute des prix afin d'asseoir une économie diversifiée dans le cadre des valeurs internationales. Expert international de haut niveau en matière fiscale et financière, Mustapha Bensahli a assumé successivement plusieurs responsabilités, notamment au ministère des Finances, a enseigné dans les établissements d'enseignement supérieur en Algérie et en France et est intervenu pour le compte du FMI et des Organisations internationales dans plusieurs pays d'Afrique dans le cadre de la mise en œuvre de réformes liées à son domaine de spécialisation. Fiscaliste connu et reconnu, l'auteur met ainsi à profit sa grande expérience dans le domaine de la fiscalité pour amorcer, à travers son livre, une réflexion profonde sur la problématique de la gouvernance dans la gestion et la maîtrise de la collecte de l'impôt et de sa répartition.

Le thème de la mise à niveau en fiscalité, vient ainsi à point nommé en cette période particulière de tension que traverse notre pays sur le plan tant sanitaire qu'économique. Pour permettre à la fiscalité de retrouver toutes ses marques, l'auteur commence dans l'ouvrage à faire un diagnostic montrant entre autres avec détail qu'elle comporte à l'épreuve des faits bien des points d'achoppement qui entravent effectivement son bon fonctionnement qui aurait être initialement au service inclusif du progrès. Il fait ressortir qu'au niveau du système fiscal de l'amont à l'aval, les rouages de fonctionnement sont pratiquement grippés. La raison est l'empilement massif de nouvelles dispositions prévues au gré des lois de finances et consistant seulement à colmater à répétition et en surface quelques brèches constatées à l'épreuve des faits, la gestion de la fiscalité ne disposant pas de tous les atouts dont elle a besoin pour être performante. Tout concourt à démontrer qu'il n'est plus possible en bonne logique de continuer à rester dans cette situation virtuellement latente de statut quo, en persistant à privilégier la voie conjoncturelle au détriment de celle structurelle qui est pourtant fondamentale. Par conséquent tout interpelle pour que la fiscalité en Algérie connaisse de profondes réformes, en remédiant au net décalage par rapport à

C'est dans le cadre de la dialectique théorie et la pratique que s'inscrit l'important ouvrage qui paraîtra très prochainement à l'Office des publications universitaires OPU Alger, de Mustapha Bensahli, que l'auteur, éminent expert international en fiscalité, m'a demandé de préfacier qui sera une référence tant pour les décideurs pour leurs actions, que pour les enseignants et étudiants pour leurs recherches, sur un sujet très sensible et combien important dans toute politique socio-économique. Un praticien sans culture théorique navigue à vue au gré de la conjoncture, sans vision stratégique pouvant occasionner des pertes à la Nation en dizaines de milliards de dollars. Un théoricien sans enquêtes sur le terrain élabore des schémas non opérationnels ignorant la réalité sociale.

l'environnement local, national et international. C'est justement par exemple du code général des impôts qui doit être revu en profondeur. Devenant avec le temps de plus en plus dense et hypertrophiée jusqu'à devenir corrélativement de plus en plus ardue, la fiscalité ne peut être dans ces conditions opérationnelle, surtout avec une surcharge de petites taxes dont le rendement ne compense guère le coût de gestion et auxquelles s'ajoute une pléthore de niches fiscales sans réel impact sur l'investissement. La fiscalité n'est pas réductible à un simple toilettage jugé superficiel en se conformant aux pratiques du passé et encore moins à une réforme a minima, mais plutôt elle renvoie à une restructuration d'envergure crédible qui garantisse un progrès patent dans tous les cas de figure. Aussi l'auteur préconise-t-il à la clef quelques pistes de solutions dans la perspective de réhabiliter la fiscalité, en postulant pour l'affranchissement de certaines contraintes à l'effet de rattraper et résorber le retard constaté en creux, tout en se mettant en phase avec les standards internationaux. La mise à niveau étant un processus d'envergure qui en couvrant dans son large périmètre aussi bien la fiscalité de l'Etat que la fiscalité de collectivités locales, elle devient à ce titre emblématique, en ce qu'elle tend à briser le cercle conceptuel classique sur la base d'un corps de principes performants et d'équité.

Tout ceci commande impérativement l'observation de certaines règles jugées fondamentales, à commencer par l'adhésion, car la mise à niveau en fiscalité ne peut se concevoir sans la participation des parties prenantes, en l'occurrence, les représentants qualifiés des entreprises lesquelles peuvent être d'un apport non négligeable.

En tout état de cause la participation est une règle de gouvernance incontournable et un gage de réussite de la mise à niveau en fiscalité ne pouvant rester comme habituellement l'apanage d'une petite équipe de l'administration fiscale se réservant jalousement le droit de concocter en exclusivité les réformes sans grandes ouvertures et à l'aune de chaque année dans le cadre de la loi de finances. Par ailleurs, l'auteur considère que la mise à niveau en fiscalité que si elle venait à être effectivement actée, ne constitue pas une fin soi et qu'elle est appelée à se poursuivre tenant compte de nouveaux et nombreux paramètres endogènes et exogènes résultant de l'évolution du temps et de l'environnement. Par essence la mise à niveau en fiscalité est avant tout un processus continu et chaque époque a son marqueur variant sur le plan social, rythmée pour s'adapter aux données du nouveau contexte en pleine mutation.

Dans le prolongement de l'important ouvrage j'ai tenu dans la préface à formuler quelques remarques et propositions partagées par l'auteur car les pouvoirs publics algériens depuis de longues décennies, ont eu souvent recours à des expédients, optant pour des systèmes qui leur permettent d'exploiter les sources

de revenu immédiatement disponibles au lieu de chercher à établir des régimes fiscaux rationnels, modernes et efficaces. Les recettes fiscales nationales représentent une source indispensable pour le financement du développement.

Cependant, par rapport aux autres domaines clés du financement du développement tels que le commerce, l'aide internationale et la dette, la fiscalité n'a fait l'objet en Algérie que d'un intérêt limité jusqu'à présent en raison surtout de la dominance des recettes d'hydrocarbures favorisant la fraude fiscale et l'évasion fiscale. Un système fiscal complexe avec une administration sclérosée constitue inévitablement un terreau fertile pour les activités de recherche de rente. Je tiens à dénoncer un mythe souvent entretenu qui est le recours aux encouragements fiscaux et les subventions à l'investissement en Algérie qui ont eu un impact mitigé, favorisé certaines rentes spéculatives alors que le blocage essentiel comme le montre tous les rapports internationaux et cela n'est pas propre à l'Algérie, est le terrorisme bureaucratique car pour la promotion de tout investissement créateur de valeur ajouté durable consiste à créer un cadre juridique et réglementaire stable, transparent, et à mettre en place un système fiscal conforme tant à l'anthropologie sociale et économique interne qu'aux normes internationales.

Le niveau de l'impôt direct dans une société mesurant le degré d'adhésion de la population, il y a urgence d'une nouvelle politique, car le système d'impôt est au cœur même de l'équité. Mais l'impôt pouvant tuer l'impôt car il modifie l'allocation des ressources réalisées notamment l'offre de capital et de travail ainsi que la demande de biens et services. Je déplore qu'aucune enquête précise quantifiée dans le temps ne mette en relief les liens entre la répartition du revenu national entre les couches sociales, l'évolution du processus inflationniste et le modèle de consommation, information indispensable pour la mise en place d'un système fiscal «juste».

Un système fiscal efficace doit trouver le moyen de prélever des recettes en perturbant le moins possible les mécanismes qui conduisent à l'optimum économique et s'articuler autour des prélèvements faiblement progressifs sur des assiettes larges. Aussi, un système fiscal efficace devant répondre à plusieurs objectifs : premièrement, la collecte des recettes sans perturber l'activité économique; deuxièmement, l'affectation des recettes avec pour objectif de réduire les inégalités, avec un impôt progressif appliqué aux revenus élevés; troisièmement, utiliser les impôts et les subventions ciblées, difficilement applicable du fait de l'effritement du système d'information afin que les prix du marché reflètent le coût social et l'avantage collectif; quatrièmement, les impôts renvoient à la représentation politique car lorsqu'un gouvernement dépend plus des recettes fiscales et moins des revenus provenant des ressources naturelles, ou du financement par l'emprunt, la responsabilité

des gouvernants envers les citoyens concernant l'utilisation des fonds publics s'en trouvent renforcée Or dans la majorité des pays en voie de développement, et cela n'est pas propre à l'Algérie, les plus riches ne contribuent pas plus que les pauvres à l'effort fiscal, les pouvoirs économiques et politiques dont ils jouissent leur permettent souvent de bloquer les réformes qui auraient pour effet d'accroître leur fardeau fiscal. C'est ce qui explique en partie l'incapacité à exploiter le potentiel des régimes d'impôt sur le revenu et d'impôt foncier et le manque de progressivité des régimes fiscaux. A cela s'ajoutent plusieurs facteurs paralysants :- premièrement, nous avons la faiblesse de la numérisation et la dominance de la sphère informelle en Algérie qui contrôlent plus de 50% de l'activité économique non assujetties au système fiscal. En conséquence, les méthodes modernes de mobilisation de fonds comme l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation jouent un rôle réduit dans ces économies et la possibilité, pour les pouvoirs publics, de compter sur des ressources fiscales élevées y est pratiquement exclue; deuxièmement, étant donné la structure informelle, produit de la bureaucratie et du manque de confiance en les institutions, les services de la statistique et de l'impôt ont du mal à générer des statistiques fiables, comme le montre les données contradictoires sur la masse monétaire informelle en circulation et l'échec des différentes mesures pour la capter; troisièmement, les déficiences du mécanisme de mise en application juridiques en ce qui concerne le recouvrement de l'impôt et quatrièmement, souvent avec des interférences politiques et des comptabilités douteuses, les pénalités sont insuffisantes en cas de défaut de paiement. Tous ces facteurs favorisent des délits d'initiés étant donné que les administrations fiscales manquent bien souvent des compétences spécialisées requises pour déchiffrer les systèmes fiscaux tant internes qu'internationaux complexes qui sont utilisés à des fins de fraude fiscale. C'est ce qui explique en partie l'incapacité à exploiter le potentiel des régimes d'impôt sur le revenu et d'impôt foncier, et le manque de progressivité des régimes fiscaux.

En résumé, la réforme fiscale constitue un défi stratégique pour la nouvelle politique socio-économique, étant un enjeu énorme de pouvoir, car touchant de puissants intérêts de rente ainsi que la concurrence fiscale comme le montre les différentes modifications des lois sur les hydrocarbures et les différents codes d'investissement en Algérie pour attirer les investisseurs.

Dans un monde caractérisé par la libéralisation des mouvements de capitaux, par la transition numérique et énergétique (devant mettre en place une fiscalité écologique spécifique), les barrières commerciales qui disparaissent, les défis de l'Algérie, impliquent de définir les priorités stratégiques et avoir une nette volonté politique pour mettre en œuvre la bonne gouvernance et les réformes nécessaires structurelles nécessaires. Comme le montre l'auteur avec pertinence, il est utopique d'isoler la réforme du système fiscal, sujet au combien sensible, de la gouvernance globale devant concilier la concertation, l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale.

**Pr des universités
Expert international
D' Abderrahmane Mebtoul**

INFO EXPRESS

**OUM EL-BOUAGHI
Caravane de sensibilisation et de préparation de la saison estivale**

Dans le cadre de l'application du programme de prévention sur les différents dangers notamment à l'approche de la période estivale, la direction de la Protection civile de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a élaboré un programme riche et varié qui débutera le 27 mai et s'étalera jusqu'au 3 juin 2021. Le programme dont notre journal a été destinataire d'une copie comportera une multitude d'activités et portera principalement sur des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation qui ciblera les différentes couches sociales, la prévention des risques de la saison estivale, la lutte contre les feux forêts et récoltes, les accidents de la route notamment en période d'été où les gens se déplacent vers les côtes, les risques de noyades en mer, dans les barrages et lacs, les piqûres de scorpions ainsi que les intoxications alimentaires à travers les plus grands centres urbains de la wilaya. Afin d'inculquer les bases de la culture sécuritaire aux différentes couches sociales et plus particulièrement les jeunes, la caravane de sensibilisation qui durera 6 jours a pour objectif principal de mettre fin ou à défaut réduire le nombre d'accidents liés aux différents dangers sillonneront les villes suivantes : Souk Naâmane, Ain M'lila, Ain Kercha, Ain Fakroun (barrage Ourkis), Sigus, Ain Beida, F'kirina, Berriche, Meskiana, Dhalaa, Oum El-Bouaghi, Ksar S'bihi et Ain Babouche.

A.Remache

Tiaret

Vaste opération de distribution de logements

Les organismes relevant du ministère de l'Habitat comptent distribuer plusieurs logements dans les prochains jours, a déclaré le wali de la wilaya M. Deramchi Med Amine pour toucher 20.000 âmes soit 4.000 toits, lors de la remise des clés prochainement. Selon le conférencier, sur un parc de 8.151 unités on a réussi de distribuer 4.393 soit 54 % durant l'année en cours dont les opérations en série toucheront dans un futur proche 4.000 familles à travers le vaste sol du Sersou.

C'est ce qu'a apporté le chef de l'exécutif aux nouveaux habitants des appartements qui ont toutes les nécessités à savoir : l'alimentation en eau potable; gaz et électricité, de quoi rassurer les futurs résidents des mauvais imprévus lors de la remise des clés aux 1.504 familles.

Ce nombre important implanté sur le terrain de l'ex-bidonville de la honte de Karmen, cédé à l'organisme AADL. Cette cérémonie a connu une autre dimension pour le monde rural avec 417 habitations et 168 aides financières, nous ajoute l'orateur lors d'un point de presse.

Les opérations précédentes ont touché 2.304 familles et 715 financements à l'occasion du 19 mars 2021. Cependant, au vu des circonstances particulières liées à la crise sanitaire, la distribution se fera progressivement.

De manière éligible aux gestes barrières afin de réduire les risques de contamination au Coronavirus, comme prévu le toit pour 20.000 âmes selon le taux d'occupation par logement il est prévu une remise de 4.000 attestations d'attributions comme suit 1.555 à Tiaret-ville, 658 à Ksar Chellala, et 180 à Mahdia au cha-



pitre du social suivi de l'affichage de 150 bénéficiaires à Mechraa, s'ajoutent 210 unités LPA et 800 AADL a indiqué le wali de la wilaya de Tiaret.

D'autres détails ont été communiqués sur d'éventuelles extensions de construction dans la région du Sersou dont 1.650 LPA et 500 LPL inscrits au volet de l'habitat pour un défi de 6.495 toits repartis comme suit 4.714 toits et 1.751 poches foncières pour encourager les ruraux.

«Ce résultat satisfaisant mènera à la remise des clés aux 1.553 heureux dans les prochains jours dont le jour «J» n'est pas encore fixé à Tiaret, 658 à Ksar Chellala et 180 à Mahdia en attendant l'affichage de la liste des 180 heureux à Mechraa.

Le premier responsable de la wilaya dresse un bilan presque complet de l'année 2020 et son passage à la tête de la wilaya, étapes, entraves, obstacles, et

autres manipulations étaient au menu de cette intervention qui a duré plus de 15 minutes avant de lancer : «Ma mission et de boucler le programme présidentiel et de faire de cette région martyrisée un pôle exceptionnel. Ce qui me pousse à dresser ce bilan par des chiffres et des statistiques et de faire la lumière sur chaque projet à travers tous les coins de la wilaya et chaque projet réalisé dans le délais m'encourage à faire des miracles».

«En dépit de l'ennemi invisible du Coronavirus, on a réussi à distribuer un quota important d'habitations lors des journées nationales durant la période de mars, mai, juillet et août ainsi décembre s'ajoute le début du nouvel an avec 11.503 toits soit 58.932 personnes relogées dans un laps de temps».

Hamzaoui Benchohra

**Accidents
963 morts et plus de
10 000 blessés durant les
4 premiers mois de 2021**

963 personnes ont trouvé la mort et 10.482 autres ont été blessées dans 7 883 accidents de la circulation survenus au niveau national durant les 4 premiers mois de 2021, selon un bilan rendu public lundi par la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). La même source précise que les accidents de la circulation enregistrés durant cette période ont connu «une hausse» dans la plupart des indicateurs, à savoir une hausse dans le nombre des accidents (31,51%), dans le nombre des décès (9,68%) et du nombre de blessés (30,65%), comparativement à la même période de l'année 2020.

**Journée nationale des SMA
De nombreuses activités
au programme**

L'Association des Anciens scouts musulmans algériens (SMA) a organisé, hier, de nombreuses activités au niveau national, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du scout et du 80^e anniversaire du décès en martyr de Mohamed Bouras, fondateur du mouvement en Algérie, a indiqué lundi un communiqué de l'association. Tracé en partenariat avec le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit, le programme qui durera jusqu'au premier juin prochain, prévoit l'inauguration du Musée du scoutisme dans la wilaya de Djelfa, sous la supervision du Commandant général, Mustapha Saadoun. Le programme de mercredi prévoit également une visite à la tombe du martyr Mohamed Bouras pour réciter la Fatiha et le lancement du coup d'envoi de la caravane «Chahid Bouras» qui s'arrêtera dans les établissements d'enseignement pour faire connaître la vie du Chahid et le mouvement scout, ainsi que l'organisation d'une cérémonie de distinction au Musée national du Moudjahid, avec un défilé des scouts à l'esplanade de Riad El-Feth.

R.R

Covid-19

60 millions de masques au personnel de la santé

Le personnel de la santé bénéficiera d'une quantité de 60 millions de masques, dans le cadre de «la réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie», indique lundi un communiqué de la délégation de l'Union européenne(UE). Le projet «Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie» va fournir 60 millions de masques en trois (03) plis aux personnels du secteur, avant la fin de l'année en cours, précise la même source, notant que cette démarche vise à «appuyer les efforts des pouvoirs publics dans sa lutte contre la pandémie». Une première livraison, d'une quantité de 6 millions de masques, a été réceptionnée, début

mai, par le Pnud Algérie et livrée à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), chargée par le ministère de la Santé de sa distribution aux structures de santé publique à travers le territoire national», est-il ajouté.

Le projet «Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie» est financé par l'UE et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) Algérie, en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH). En sus des 6 millions de masques, le projet a réceptionné, à ce jour, 400.000 tests antigéniques, 100.000 kits d'extraction PCR, 20.000 tests PCR

ainsi que deux (02) appareils de dépistage alors qu'il est également prévu la formation de 5.000 cadres et praticiens (médecins, infirmiers, techniciens) de la santé publique à l'utilisation des équipements et à la prise en charge des malades atteints de Covid-19.

Dans le volet de la communication, le projet a réalisé deux (02) sessions de formation en communication de crise dans un contexte de pandémie, au profit de cadres de la Cellule centrale de communication ainsi qu'aux points focaux au niveau des Directions de la santé et la population (DSP) de wilayas, rappelle la même source.

Bordj-Ménaiel

La santé est malade dans la région

Que dire du secteur sanitaire de Bordj-Ménaiel si ce n'est qu'il dispose d'éminents chirurgiens à l'image du docteur Messaoudi Hacène, un chirurgien aux grandes qualités requises et qui possède une grande responsabilité dans le domaine de la santé puisqu'il tient souvent à la vie de ses patients entre les mains. Pour cette raison, le docteur Messaoudi Hacène doit à la fois être habile, méticuleux et capable d'une grande concentration.

Le personnage au visage jovial inspire confiance à ses patients car en tant que chirurgien il possède un vécu de plus de vingt années de pratique au niveau de l'Hôpital de Bordj-Ménaiel après de nombreuses études où il a continué à se perfectionner et à se former régulièrement aux nouvelles technologies, c'est une personne équilibrée suffisamment à l'écoute du malade et pédagogue pour pouvoir rassurer et informer les patients. Le docteur Messaoudi Hacène possède une résistance physique et nerveuse suffisante pour mener des opérations qui durent parfois plusieurs heures dans une tension extrême, après de nombreuses années d'études, le chirurgien Messaoudi Hacène n'a jamais cessé de se perfectionner et à se former régulièrement aux nouvelles technologies, il a acquis beaucoup d'expérience dans le domaine médical. Cependant dans le cadre d'une carrière professionnelle et de son évolution, même dans le secteur sanitaire, il peut souvent arriver que le docteur ne se sente pas bien, qu'il n'est pas reconnu à sa juste valeur et cela quelle que soit votre activité, il peut arriver dans le cours d'une carrière professionnelle, même celle d'être un éminent chirurgien à l'EPH Amar Ouamrane qu'un sentiment de non reconnaissance, vous envahisse et mette à mal tout le reste des événements, c'est ce qui se passe dans le secteur sanitaire de Bordj-Ménaiel, à cause d'une injustice interne au sein de l'administration : La question qui se pose : Quels sont les critères pour un chirurgien ayant plus de vingt années d'ancienneté et d'expérience à prétendre à une promotion honorifique de devenir chef de service capable de diriger un service hospitalier et travailler à la fois dans un établissement hospitalier public. Le chirurgien Messaoudi Hacène a été sujet à une injustice, à de l'ingratitude qui l'a touché dans sa dignité et qui lui a fait mal au plus profond de lui-même, surtout lorsque l'injustice en elle-même n'est pas du tout réaliste et fondée : A la question posée à la première responsable de l'Établissement hospitalier sur la nomination d'un autre chirurgien comme chef de service : selon nos sources cette dernière a répondu à qui de droit : «J'ai mes raisons» c'est illogique cette façon de faire, étant donné que M. Messaoudi Hacène est le plus ancien et le plus apte à ce poste, il y a une ingratitude à l'égard de ce



Le personnage au visage jovial inspire confiance à ses patients car en tant que chirurgien il possède un vécu de plus de vingt années de pratique au niveau de l'Hôpital de Bordj-Ménaiel après de nombreuses études où il a continué à se perfectionner et à se former régulièrement aux nouvelles technologies, c'est une personne équilibrée suffisamment à l'écoute du malade et pédagogue pour pouvoir rassurer et informer les patients.

De la même manière que la confiance que lui donne son «opéré » obligera le chirurgien à prendre conscience de l'humanité de celui-ci : Obligation qui est morale. Pour en revenir au sujet qui nous intéresse, dans la vie il y a des choses grandioses pas du tout plaisantes mais que l'être humain peut surmonter et aussi des petites choses comme cette non-nomination de M. Messaoudi Hacène au poste de chef de service, poste qui lui revient de droit, peut vous faire mal et vous blesser au plus profond de vous-même ! « J'ai assisté à une circoncision d'un enfant, j'ai vu la manière comment s'était pris le chirurgien Messaoudi Hacène, j'ai admiré sa façon de bloquer les deux jambes du garçon, sa pédagogie de parler à l'enfant, j'ai constaté la sueur qui descendait de son front : l'enfant était anesthésié, donc l'ennemi d'un chirurgien est le facteur temps ! ». Je n'oublierai jamais ce moment, alors que dire d'un opéré de la vésicule, de l'estomac et autre ?

grand homme, respectueux et respecté par toute la population de Bordj-Ménaiel et dont les collaborateurs n'ont pas pris le temps de souligner la qualité de son travail, de valoriser ses compétences en tant qu'être humain, en tant que chirurgien. Messaoudi Hacène a de tout temps défendu les intérêts du secteur sanitaire de Bordj-Ménaiel ainsi que les

médecins, les chirurgiens, les aides soignants, l'administration, la direction et à sa tête la directrice de l'EPH. Loin de là pour nous de pointer du doigt les autres chirurgiens et les médecins spécialistes qui sont tous d'une bonne compétence, mais de rendre un peu de considération à une personne qui a consacré toute sa vie au service des patients et du secteur hos-

pitalier public : Monsieur Messaoudi Hacène est un homme avec un grand « H » que tout le monde respecte à l'hôpital Amar Ouamrane que ce soit les patients et autres mais surtout on lui voue un très grand respect , c'est quelqu'un qui est toujours égal à lui-même d'où son prénom Hacène qui veut dire en langue arabe «le parfait», en outre, il faudrait rendre hommage à ce grand Monsieur qui maîtrise bien son sujet qui est la chirurgie et cela depuis plus de vingt années – Il a toujours défendu les intérêts de l'hôpital et des malades.

La chirurgie est en effet la partie la plus technique de la médecine. De la même manière que la confiance que lui donne son « opéré » obligera le chirurgien à prendre conscience de l'humanité de celui-ci : Obligation qui est morale.

Pour en revenir au sujet qui nous intéresse, dans la vie il y a des choses grandioses pas du tout plaisantes mais que l'être humain peut surmonter et aussi des petites choses comme cette non nomination de M. Messaoudi Hacène au poste de chef de service, poste qui lui revient de droit, peut vous faire mal et vous blesser au plus profond de vous-même ! «J'ai assisté à une circoncision d'un enfant, j'ai vu la manière comment s'était pris le chirurgien Messaoudi Hacène, j'ai admiré sa façon de bloquer les deux jambes du garçon, sa pédagogie de parler à l'enfant, j'ai constaté la sueur qui descendait de son front : l'enfant était anesthésié, donc l'ennemi d'un chirurgien est le facteur temps ! » Je n'oublierai jamais ce moment, alors que dire d'un opéré de la vésicule, de l'estomac et autre. Cependant une chose est sûre c'est que monsieur Messaoudi Hacène est très respecté dans la localité de Bordj-Ménaiel, il a sauvé des vies, des dizaines, des centaines que lui-même ne pourra compter le nombre et le fait qu'il n'a pas eu cette promotion honorifique de chef de service de l'EPH, qui est une ingratitude à son égard, rien ne viendra changer la donne aux yeux de la population : Messaoudi Hacène est un grand Monsieur avec un grand « M » .

Cependant une chose est sûre c'est que monsieur Messaoudi Hacène est très respecté dans la localité de Bordj-Ménaiel , il a sauvé des vies, des dizaines ,des centaines que lui-même ne pourra compter le nombre et le fait qu'il n'a pas eu cette promotion honorifique de chef de service de l'EPH , qui est une ingratitude à son égard, rien ne viendra changer la donne aux yeux de la population : Messaoudi Hacène est un grand Monsieur avec un grand «M».

Programme



12.00 Petits plats en équilibre
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.45 Maman par intérim
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Ici tout commence
19.00 Journal
19.20 C'est Canteloup
20.35 France / Ukraine
21.05 Esprits criminels
21.55 Esprits criminels
23.35 Evil



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Nina
22.00 Nina
22.55 6 à la maison



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
15.55 Les reines du shopping
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
18.40 Mon gâteau est le meilleur de France
20.30 Scènes de ménages
21.05 Top Chef



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
16.15 Des chiffres et des lettres
16.50 La p'tite librairie
17.10 Questions pour un champion
19.20 Laisser entrer la nature
20.00 Vu
20.20 Plus belle la vie
20.45 Ma maison de A à Z
21.05 Des racines et des ailes
23.15 Réseau d'enquêtes



19.37 Hep taxi ! Express
19.45 Tout le monde veut prendre sa place
21.01 Bulle
21.54 Bulle
22.50 Le journal
23.21 Tandem



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les Marseillais à Dubaï
19.50 Les Marseillais à Dubaï
21.00 Météo
21.05 Minute par minute
23.00 Enquête sur le mystère Didier Raoult



15.59 Judy
17.56 L'info du vrai, le mag
18.33 L'info du vrai
20.10 L'info du vrai, le mag
20.41 Broute
20.44 La boîte à questions
20.54 Césarissime
21.07 Lancements Soirées César 2021
21.09 Tout simplement noir
22.36 La bonne épouse



19.03 Quelques minutes après minuit
20.15 Hollywood Live
20.50 Rendez-vous chez les Malawas
23.56 Eye in the Sky



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Drôles de villes pour une rencontre
15.10 Le Costa Rica, côté sauvage
17.45 C dans l'air



19.00 C à vous
19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.52 Tu mourras moins bête
21.00 Une affaire de famille



19.20 5 minutes de mode by Loïc Prigent
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 1 minute de mode by Loïc Prigent
21.15 90' Enquêtes
22.35 90' Enquêtes



15.00 Tir au pistolet 10 m mixte
15.45 Beas de Segura - Villarodrigo (175,1 km)
16.45 Baza - Cúllar Vega (182,9 km)
18.00 Vera - Pulpí (114,5 km)
19.00 Stefanos Tsitsipas / Andrey Rublev
20.00 Rafael Nadal / Stefanos Tsitsipas
21.00 Suède / France
22.30 France / Japon



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.57 Pars vite et reviens tard
19.10 Les liens du sang
20.22 Toyland
20.50 L'homme du Tai Chi
22.31 300

Sélection



Ciné Premier - 23.56

Eye in the Sky

Drame de Gavin Hood

→ Mission à hauts risques pour le colonel britannique Katherine Powell : neutraliser, à l'aide de drones, un couple de terroristes à Nairobi au Kenya...

Ciné Premier - 20.50

Rendez-vous chez les Malawas

Comédie de James Huth

→ Pour les besoins d'une émission de télévision, quatre célébrités très différentes les unes des autres, doivent passer du temps dans une tribu d'Afrique isolée.



Ciné Frisson - 20.50

L'homme du Tai Chi

Film d'action de Keanu Reeves

→ Un talentueux combattant de Tai Chi est embauché par un businessman qui organise des combats illégaux. D'abord consentant, le champion finit par se rebeller.



CINÉMA

LE FESTIVAL DE CANNES
PEAUFINE SA SÉLECTION

Le Festival qui se tient exceptionnellement cette année du 6 au 17 juillet devrait annoncer son programme le 3 juin et, compte tenu du nombre de films en attente, doit faire face à une offre plus riche que les années précédentes.

La date n'est pas encore officielle mais c'est semble-t-il au tour du 3 juin que le délégué général du Festival de Cannes, Thierry Frémaux, et son président Pierre Lescure dévoileront la liste des films présentés sur la Croisette cette année. Après une année blanche en 2020 et en raison du rebond de la pandémie en début d'année, le festival se tiendra exceptionnellement cette année au mois de juillet (6 au 17 juillet) au lieu du mois de mai. Covid-19 : le Festival de Cannes reporté au mois de juillet Cette annonce, qui intervient en général un mois avant le début de la manifestation, aurait été repoussée d'une semaine, a indiqué ce vendredi le magazine spécialisé américain, Variety. La raison de ce changement de date serait, selon lui, l'abondance des films soumis cette année au comité de sélection qui pourrait déboucher sur une compétition plus importante que d'habitude. En général, celle-ci compte une vingtaine de films. Du fait de la fermeture prolongée des salles partout dans le monde, le nombre de films en attente de sorties est considérable et beaucoup ont décidé de tenter leur chance en soumettant leur candidature au comité de sélection. Sans compter les films, déjà pressentis pour l'édition 2020, et qui ont préféré attendre un an pour bénéficier de la formidable rampe de lancement que constitue le plus prestigieux des festivals internationaux de cinéma. Des films déjà pressentis l'année dernière. C'est le cas notamment d'Annette de Léos Carax qui sera projeté en ouverture de cette 74^e édition et figurera en compétition. Ce film musical tourné en langue anglaise avec Marion Cotillard et Adam Driver, signe le grand retour dans les salles du réalisateur de Mauvais Sang et des Amants du Pont-Neuf, neuf ans après Holy Motors déjà en compétition à Cannes en 2012. Pour le reste, le choix de films susceptibles de figurer cette année à Cannes est vaste. Le magazine Variety fait ainsi état du nouveau film de Sean Penn (Flag Day), de celui de Jane Campion (The Power of The Dog), de l'Iranien Asghar Farhadi (A Hero), du réalisateur russe de Leto, Kirill Serebrennikov (Petrov's Flu) ou encore du retour de deux réalisateurs déjà récompensés par une palme d'or, le Thaïlandais Apichatpong Weerasethakul avec un premier film en anglais avec Tilda Swinton (Memoria) et le danois Ruben Östlund (Triangle of sadness).

C.R.

Festivals panafricains d'Alger

Ou le renouveau d'un continent

En 1969 l'Algérie avait organisé le premier Panaf comme un espace de dialogue, de confrontation et de découverte des diversités culturelles africaines, motivée par la reconquête de la culture et de l'identité africaine authentique qui devait s'extirper de la nuit coloniale et par l'exploitation de cette richesse pour soutenir les luttes pour la libération, l'unité continentale et le développement économique et social de l'Afrique.

La simple redécouverte et récupération n'étant pas suffisantes pour l'utilisation dynamique et effective des composants de la culture dans la vie des peuples africains et dans le processus de développement du continent, le premier Panaf a été organisé dans le but de réunir les pays africain autour d'un symposium visant, au-delà de la libération culturelle et intellectuelle du continent, au renforcement et l'intensification des activités culturelles en Afrique.

Cette grande réunion a abouti en premier lieu sur la nécessité de créer des institutions et des festivals continentaux dont la mission est de protéger, financer et promouvoir le produit culturel africain, à l'image de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) et du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). En plus du côté artistique assuré par de grands noms de la musique africaine et mondiale tels que Miriam Makeba, Nina Simone ou Abbey Lincoln, le symposium présidé par le défunt ministre de l'Information Mohamed-Seddik Benyahia allait inscrire l'été 1969 comme une date capitale dans le développement du continent.

Plusieurs pistes avaient été proposées à l'époque, comme la création d'une encyclopédie et d'un corpus des arts



Après une première édition en 1969, dédiée à la mise en place des fondamentaux du panafricanisme et à la réappropriation du patrimoine culturel africain, le Festival culturel panafricain d'Alger est revenu quarante ans plus tard sous le signe du renouveau du continent dans un contexte historique et politique différent.

dédié au continent et la création d'institut panafricain pour le cinéma et la littérature. Les participants au symposium avaient jugé essentielle la contribution au projet de l'histoire générale de l'Afrique entreprise par l'Unesco et la récupération des archives et objets pillés par les colonisateurs, une question encore d'actualité plus de 50 ans plus tard.

Le Panaf du renouveau africain

Quarante ans plus tard, 8.000 jeunes représentants 51 pays africains, se sont retrouvés à Alger pour faire étalage de la culture et du patrimoine du continent noir en participant au programme d'activités riche et varié couvrant littérature, arts visuels, musique, chorégraphie, théâtre, cinéma et patrimoine, prouvant une seconde fois l'attachement de la jeunesse à sa culture, mais aussi la fidélité de l'Algérie à

ses luttes, à ses principes fondateurs et à son identité africaine. Le programme de ce second Panaf, placé sous le signe du «renouveau africain», et attendue par tout le continent, devait tenir ses promesses pour marquer le renouveau du continent mais aussi le retour de l'Algérie sur la scène internationale, renvoyant l'image d'un pays où règnent la paix. Alger transformée en grande scène pour deux semaines a accueilli la diva algérienne Warda El Djazairia, la Capverdienne Cesaria Evora, la Malienne Oumou Sangaré, le Guinéen Mory Kanté ou encore le Sénégalais Youssou N'Dour. Plusieurs expositions dédiées à l'artisanat et à l'art contemporain africain ont également investies les musées et les espaces publics en plus de l'exposition au musée du Bardo à Alger de Lucy, fossile humain datant d'environ 3,2 millions d'années, découvert en Éthiopie en 1974. Par ailleurs, plu-

sieurs colloques ont été organisés en marge du Panaf, chapeautés par un comité scientifique issu du Cnrpah (Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques), sur l'entreprise coloniale, les luttes de libération en Afrique, les littératures africaines et les mythes anciens, la préservation du patrimoine poétique et musicale ou les découvertes anthropologiques récentes érigeant l'Afrique en berceau de l'humanité.

En plus d'une programmation musicale dense animée par les plus grandes figures du continent, l'Algérie avait entamé une nouvelle stratégie de mise en valeur et de préservation du patrimoine culturel immatériel du continent qui se traduira par plusieurs projets continentaux abrités et financés par l'Algérie pour créer des vitrines et des espaces de travail communs.

R.C.

Sauvegarde du patrimoine

L'engagement de l'Algérie

Depuis près d'une décennie, l'Algérie a consenti de grands efforts pour la préservation de son patrimoine culturel en péril, mais aussi pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine commun partagé avec d'autres pays voisins, notamment dans le domaine de la recherche, de la transmission et des classements internationaux.

L'Algérie s'était engagé auprès de l'Unesco pour prendre en charge complètement ou en partie les dossiers de classements internationaux des éléments du patrimoine immatériel partagés avec les pays voisins et d'apporter une assistance technique et scientifique pour présenter des dossiers internationaux et mettre en place des opérations

de sauvegarde. L'Imzad aura été le premier dossier international déposé au nom de l'Algérie, du Mali et du Niger et classé sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en décembre 2013.

L'élaboration du dossier des pratiques et savoirs liés à l'Imzad, vieille monocorde ancestrale jouée et fabriquée exclusivement par les femmes touarègues, est le couronnement de cinq ans d'efforts d'institutions culturelles, dont l'Office du parc national de l'Ahaggar (Opna) pour inventorier et enregistrer toutes les pratiques liées à l'Imzad, menacées autrement d'une disparition certaine. Après avoir encouragé les quelques

rare joueuses encore vivantes à initier les jeunes de Tamanrasset à la pratique de l'Imzad, l'Opna et le Cnrpah (Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique) ont entamé des travaux de recherche, menés entre autres par Dida Badi, au sein des communautés touarègues d'Algérie, du Mali et du Niger.

Autre dossier international classé sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2020, le couscous et les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production, classé comme patrimoine maghrébin au nom de l'Algérie, de la Tunisie, de la Mauritanie et du Maroc. Ces efforts pour la sauvegarde et la mise en valeur

du patrimoine culturel africain, impulsés par le festival culturel panafricain de 2009, se traduisent également par des projets d'envergure continentale à l'image du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf), centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'Unesco inauguré à Alger en 2019 et par le projet du grand musée d'Afrique confié à l'Algérie par l'Union africaine, l'un des projets majeurs de l'agenda de l'UA pour l'année 2063, et dont l'Algérie s'est engagée à en faire un pôle culturel prestigieux et un phare du rayonnement culturel du continent africain.

R.C.

Equipe nationale Un premier groupe de joueurs rejoint Sidi Moussa

→ Un premier contingent de joueurs convoqués pour les trois matches de l'équipe nationale de football : le 3 juin face à la Mauritanie à Blida, le 6 juin devant le Mali à Blida, et le 11 juin en déplacement face à la Tunisie, ont rejoint le Centre technique national de Sidi Moussa, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne (FAF).



■ Bounedjah, Belaïli, Benlamri et Medjadel sont déjà à Sidi Moussa.

(Photo > D. R.)

Il s'agit de Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Youcef Belaïli (Qatar SC), Djamel Benlamri (O. Lyon/France), ainsi que le gardien de but de l'Olympique Médéa (Ligue 1/ Algérie) Abderrahmane Medjadel. Ces joueurs ont rallié le CTN, à quelques jours du début officiel du stage des «Verts», prévu le lundi 31 mai. Les autres joueurs retenus par le sélectionneur national Djamel Belmadi, arrivé ce lundi à Alger, rejoindront le lieu du regroupement à tour de rôle, et par contingents. L'ailier droit de Manchester City (Premier league anglaise) Riyad Mahrez, concerné par la finale de la Ligue des champions, le samedi 29 avril face à Chelsea à Porto (Portugal), rejoindra ses coéquipiers tardivement, et pourrait être ménagé lors du premier test

amicale face à la Mauritanie, une manière de bénéficier de quelques jours de repos, souligne la même source. Par ailleurs, le coach national Djamel Belmadi animera une conférence de presse le mardi 1er juin à Sidi Moussa, une occasion pour aborder les prochains rendez-vous des «Verts» et le choix des joueurs convoqués. Ces rencontres s'inscrivent dans le programme de préparation des Verts pour le 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain. Les champions d'Afrique débiteront à domicile face à Djibouti, avant de se déplacer à Ouagadougou pour défier le Burkina Faso. Le Niger est l'autre pensionnaire de la poule A. L'Algérie disputera les quatre derniers

matches des éliminatoires en octobre et novembre prochains. Les barrages sont, quant à eux, programmés en mars 2022.

Le sélectionneur national Djamel Belmadi et le président de la FAF Amara Charaf-Eddine, ont convenu d'organiser ces matches amicaux, suite à la décision prise par la Commission d'Urgence de la CAF, en concertation avec la FIFA, de reporter le début du 2^e tour éliminatoire en raison de la pandémie de Covid-19.

Delort termine meilleur buteur et passeur africain

Par ailleurs, l'attaquant international algérien de Montpellier HSC Andy Delort, auteur de 15 buts et 10 passes, a terminé meilleur buteur et passeur africain du championnat de Ligue 1

française de football, clôturée dimanche avec la consécration de Lille OSC.

L'attaquant algérien de 29 ans, a inscrit 15 buts cette saison en Ligue 1 en 30 rencontres loin du meilleur baroudeur de la saison, l'attaquant du PSG Kylian Mbappé auteur de 27 buts. D'autre part, le buteur algérien a terminé à la deuxième place des passeurs du championnat derrière l'international néerlandais de l'Olympique Lyon Memphis Depay (12). Outre Delort, deux autres attaquants africains se sont distingués au cours de la saison 2020-2021, il s'agit du Camerounais Karl Toko Ekambi (O. Lyon) et du Nigérien Terem Moffi (FC Lorient).

R. S.

USM Alger Opéré, Loucif sera absent trois mois

→ Le latéral droit de l'USM Alger Haim Loucif, blessé à une cheville lors de la 21^e journée de championnat contre à la JS Saoura (2-0), sera opéré ce lundi et son indisponibilité devrait s'étendre à environ trois mois, a annoncé lundi le club de la capitale. Le premier diagnostic avait fait état d'une blessure relativement légère, qui avec le repos et les soins appropriés allait guérir au bout d'un mois. Mais constatant au bout de quelques jours que l'état de santé de ce joueur

ne s'était pas trop améliorée, le staff médical a opté pour une solution radicale, consistant à lui faire subir une intervention chirurgicale. La saison actuelle est donc terminée pour Loucif, qui ne pourra plus rejouer avant le début du mois de septembre prochain, au moment où son coéquipier, le milieu de terrain et capitaine Hamza Koudri vient d'ôter le plâtre et de reprendre du service. Quoique, pour un début, le staff médical a préféré ne pas trop l'éreinter,

puisque Koudri, qui souffrait également de la cheville, a repris suivant un programme spécifique, à l'écart de groupe. Ce qui est également le cas pour le milieu récupérateur Oussama Chita et de l'attaquant Zakaria Benchaâ, qui avaient réintégré le groupe, en début de semaine, lors de la séance de reprise. «Ces deux joueurs ne se sont pas encore entièrement remis de leurs blessures respectives. Ils ont donc travaillé en solo, sous l'œil attentif des staffs médical et technique» a

encore précisé la direction algéroise les concernant.

De son côté, l'attaquant Burkinabé Hamed Belem «souffre d'une entorse du genou gauche», qu'il avait contractée le 8 mai dernier face au MC Alger, en huitièmes de finale de la coupe de la Ligue.

«Après des examens complémentaires, sa blessure s'est avérée plus grave que prévu, ce qui devrait susciter une indisponibilité d'environ un mois», a estimé le club. ■

Coupe de la CAF JSK – Coton Sport au stade 5-Juillet

→ La direction de la JS Kabylie va formuler une demande mardi à l'Office du Complexe olympique, pour recevoir les Camerounais du Coton Sport au stade du 5-Juillet, le samedi 26 juin, dans le cadre des demi-finales (retour) de la Coupe de la Confédération de football, a appris l'APS lundi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1. «Nous allons saisir mardi la direction de l'OCO pour demander à jouer le match retour des demi-finales au stade du 5-Juillet, le samedi 26 juin prochain. C'est le souhait du staff technique et des joueurs, qui s'expriment mieux sur gazon naturel», a indiqué à l'APS le directeur sportif des «Canaris» Kamel Abdeslam. La JSK a validé dimanche son ticket pour le dernier carré, malgré

le nul concédé au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou face aux Tunisiens du CS Sfax (1-1). A l'aller, la JSK s'était imposée à Sfax (1-0). «Nous allons demander à la CAF de jouer en nocturne (20h), d'autant qu'on sera au début de l'été. Dans le cas contraire, le coup d'envoi sera donné à 17h», a-t-il ajouté. Avant la seconde manche à domicile, les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne joueront la première manche le dimanche 20 juin au stade de Garoua. Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées en phase de poules. La JSK s'est imposée à deux reprises : 1-0 à Tizi-Ouzou, 2-1 à Garoua. L'autre demi-finale opposera les Egyptiens de Pyramids FC aux Marocains du Raja Casablanca. ■

Basket Le GSP éliminé après sa défaite face au Zamalek

→ Le club algérien, le GS Pétroliers, est éliminé de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), après sa défaite face à son homologue égyptien du Zamalek sur le score de (64-97), en match comptant pour la dernière journée du groupe C, disputé lundi à Kigali (Rwanda). C'est la troisième défaite des Pétroliers dans le tournoi, après celles concédées face au Ferroviario Maputo de Mozambique (73-86) et l'AS Douanes du Sénégal (76-94). Cette rencontre de la 2^e journée du groupe C, prévue initialement mercredi dernier, avait été reportée «en accord avec les règles du protocole sanitaire en place dans la bulle de Kigali», avait indiqué un communiqué

de la BAL. Les quarts de finale de la BAL, qui regroupent les deux premiers de chaque poule (A, B, C) et les deux meilleurs troisièmes, sont programmés les 26 et 27 mai et seront suivis des demi-finales, prévues le 29 du même mois. La finale et le match de classement pour la 3^e place se dérouleront le 30 mai. La première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle, fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), se dispute dans une «bulle» à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, afin de faire face à la pandémie de Covid-19. ■

EN DEUX MOTS

Ligue de diamant (2^e étape) : Deux Algériens présents à Doha

Les deux athlètes algériens Benmahdi Khaled et Gouaned Mohamed Ali, engagés dans l'épreuve du 800 m, seront présents vendredi à Doha (Qatar), lors de la 2^e étape de la Ligue de diamant, selon le programme dévoilé sur le site officiel de la compétition. Les deux Algériens concourront dans la série du 800 m B, en compagnie des deux Koweïtiens Al-Harbi Khaled Mohamed Jaman et Al-Zofairi Ibrahim, des deux Tunisiens Ayouni Abdeslam et Chenini Riadh, des Qataris Balla Musaeb Abderrahmane et Mubarak Rabie Mohamoud, de l'Espagnol Olmedo Manuel, de l'Américain Erik Sowinski et des Marocains Smaili Mustapha et Zahafi Mouad. Benmahdi et Gouaned sont engagés dans la série B du 800 m, en raison de leurs chronos personnels, qui ne leur a pas permis d'être dans la première série, marquée par la présence du Kényan Rotich Ferguson Cheruiyot, médaillé de bronze aux derniers Mondiaux 2019 à Doha. La 1^{re} étape de la prestigieuse Ligue de diamant s'est disputée dimanche à Gateshead, dans des conditions climatiques très difficiles dans le nord de l'Angleterre.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Basket

Le GSP éliminé après sa défaite face au Zamalek

le match à suivre football

Coupe de la CAF

JSK - Coton Sport au stade 5-Juillet

USM Alger

Opéré, Loucif sera absent trois mois

Coupe de la Confédération africaine de football

Une histoire d'arbitres qui n'en finit pas !

→ **Accepter le verdict des terrains n'est souvent pas facile. Se taire devant l'acharnement des arbitres africains sur les clubs algériens, n'est souvent pas non plus facile.**

La recette promise aux représentants algériens, notamment à ceux qui ont été chassés de cette Coupe d'Afrique, a été respectée. On ne sait plus trop qui sont les gentils et les méchants arbitres. Les erreurs d'arbitrage sont légion. Il est difficile de retrouver la paix au milieu de tous ces terrains. Tout faire pour que l'Algérie ne puisse être dans le compartiment des vainqueurs africains. Rien n'est encore joué pour l'unique club kabyle qui a échappé aux griffes des hommes en noir. «La vigilance est de mise», estiment les ex-internationaux de la JS Kabylie.

La FAF finira-t-elle par réagir ?

Maintenant que tout est démontré, la Fédération algérienne de football ira-t-elle jusqu'à taper sur la table de la Confédération africaine de football ? Fera-t-elle entendre sa voix ? S'engagera-t-elle à protéger le dernier représentant algérien ? Une brochette de questions anime les espaces publics.

Ce qui est certain, les Algériens ne perdront jamais leur capacité de résistance pour sauver le football. Qualifiant ce qui se passe d'épidémie dans le corps d'une poignée d'arbitres africains ne fait que prolonger et aggraver les autres crises de ce sport.

Les dirigeants des clubs dénoncent

A l'heure des essais sur les clubs algériens, devenu presque ce grand laboratoire, les dirigeants des clubs de foot s'inquiètent et dénoncent cette frange d'arbitres qui volent les victoires des équipes algériennes. Le MC Alger, piégé, entre sur la scène de la violence, perd



■ L'arbitrage africain doit évoluer...

(Photo > D. R.)

son calme pour se voir définitivement expulsé de ce championnat africain. Le CR Belouizdad a, quant à lui, été victime d'une mise en scène orchestrée par l'arbitre qui lui coûta son élimination. La JSK, elle aussi, a failli tomber dans un traquenard semblable à celui qui coûta la sortie des clubs algériens, si ce n'est le calme des joueurs qui ont compris le jeu du Marocain pour échapper aux décisions imaginaires de l'arbitre. La partie n'est pas encore gagnée.

Les résultats des quarts de final

Les quarts de final retour de la Coupe de la Confédération ont rendu leur verdict ce dimanche. Aucun retournement de situation n'a été signalé, et les équipes virtuellement qualifiées à l'issue du match aller, ont toutes validé leur billet pour le dernier carré.

La presse africaine évoque, pour sa part, que cela a notamment été le cas du

Pyramids FC, finaliste malheureux la saison passée. Après leur carton 4-1 à l'aller, les Egyptiens ont assuré un match nul qui a suffi à leur bonheur sur le terrain d'Enyimba (1-1) au Nigeria.

En demies, ils seront opposés au Raja Casablanca pour un véritable choc. «Auteurs d'un bon match nul (1-1) en Afrique du Sud à l'aller, les Marocains n'ont laissé aucune chance aux Orlando Pirates en cartonnant (4-0) grâce notamment à un doublé du Congolais Ben Malango et un but de Soufiane Rahimi, meilleur joueur du dernier CHAN».

Les deux équipes se connaissent bien puisque le RCA a battu Pyramids à deux reprises en phase de groupes, le mois dernier (2-0, 3-0).

«Ça passe aussi pour la JSK, vainqueur (1-0) en Tunisie à l'aller et qualifiée à l'issue de son match nul à domicile face au CS Sfaxien (1-1). Les Algériens affronteront en demies les Camerounais de Coton

Sport, qualifiés grâce au but à l'extérieur malgré leur défaite au Sénégal contre le Jaraaf Dakar (2-1). Matches aller le 20 juin, retour le 27 juin», rapportait un journal africain.

H. Hichem

Les résultats des quarts de finale retour :

Enyimba (NGA) 1-1 Pyramids (EGY) (1-4) : Anayo (40°); Adel (32°) Jaraaf (SEN) 2-1 Coton Sport (CAM) (0-1) : Diene (34°), Ndiaye (55°) ; Sanou (21°) JS Kabylie (ALG) 1-1 CS Sfaxien (TUN) (1-0) : Bensayah (39°, sp) ; Harzi (81°, sp) Raja Casablanca (MAR) 4-0 Orlando Pirates (AFS) (1-1) : Malango (6°, 36°), El Wardi (22°), Rahimi (31°)

A voir

- Eurosport 1 : Tour d'Andalousie à 20h
- RMC Sport 2 : Arts martiaux, Jiří Procházka - Dominick Reyes à 20h

La Der

La sélection nationale des U20 domine la réserve du PAC

La sélection algérienne des moins de vingt ans, actuellement en stage bloqué à Alger, a dominé l'équipe «réserve» du Paradou AC sur le score de deux buts à un, en match amical de préparation, disputé dimanche au Centre technique national de Sidi-Moussa. Les réalisations des jeunes Fennecs ont été signées Younès Aït Amer et Issam Bouaoun. Le sélectionneur Mohamed Lacet a fait tourner son effectif, en alignant deux équipes différentes à chaque mi-temps. «Les débats ont été très animés entre les deux équipes, sous les regards attentifs du staff technique national, mais aussi ceux du Directeur technique national Ameer Chafik. Tous ont affiché des satisfactions, notamment, en ce qui concerne les joueurs évoluant à l'étranger, car ayant montré

de meilleures dispositions techniques et physiques», a indiqué la Fédération algérienne de football sur son site. «Les U20 disputeront un deuxième match amical contre la réserve du Paradou. Le rendez-vous est déjà pris, ce lundi 24 mai, sur un des terrains annexes du stade 5-Juillet». Ce stage bloqué, entamé le 21 mai avec un effectif de 37 joueurs, est le troisième pour la sélection nationale des moins de vingt ans, après celui effectué du 6 au 9 mai, et le second, qui a été clôturé mercredi passé, également à Sidi-Moussa. Lors du premier stage, le sélectionneur national Mohamed Lacet avait retenu un groupe de 32 joueurs, avant de faire appel à 34 autres, lors du deuxième regroupement.

Ce troisième stage est marqué par la présence de treize joueurs évoluant à l'étranger, dont deux hors du championnat de France, en l'occurrence Abdelkrim Aït Amer (Bayern Munich/Allemagne) et Samy Mahor (La Gantoise/Belgique). La dernière sortie officielle de la sélection algérienne des moins de vingt ans remonte au mois de décembre 2020, à l'occasion du tournoi de l'Union nord-africaine de football, qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie. Les juniors algériens, alors dirigés par Saber Bensmaï, n'avaient pas réussi à décrocher leur billet qualificatif, après avoir terminé à la 4^e et dernière place, avec un seul point au compteur.